Le Monde
*présente*

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

SIMSOLO | PYTHON

# MARIE-ANTOINETTE

TOME 1

Glénat | fayard

Le Monde
*présente*

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

# MARIE-ANTOINETTE

TOME 1


SCÉNARIO
NOËL SIMSOLO

DESSIN
ISA PYTHON

COULEURS
SCARLETT



Glénat | fayard

Édité par la société CMI PUBLISHING, filiale de INTERNATIONAL MEDIA INVEST A.S, SAS au capital de 78 300 €,
immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 324 286 319
Siège social : 3-9 Avenue André Malraux, Immeuble SEXTANT - 92300 LEVALLOIS-PERRET
Présidente-Directrice de la publication : Claire Léost

Cette édition est réalisée en collaboration avec le journal *Le Monde*.

© Éditions Glénat, 2018
La marque Le Monde® est reproduite avec l'autorisation de la Société éditrice du Monde.

Direction du projet : Nadia Chaara (CMI Publishing), Nicolas Waintraub (Double 8 Média), David Kings (Glénat)
Coordination du projet : Marine Bos (CMI Publishing), Camille Pazdej (Glénat)
Administration des ventes : Philippe Demay (CMI Publishing)

Conception graphique : Éditions Glénat

Remerciements à :
*Le Monde* : Hervé Lavergne, Pascale Sensarric, Sabine Gude-Talbot, Sylvie Bucquet

Illustrations de couverture : Chris Regnault

Imprimé en France par Pollina
Z.I. de Chasnais - 85407 Luçon
Le papier utilisé pour la réalisation de ce livre provient de forêts gérées de manière durable.
Achevé d'imprimer : septembre 2020
Dépôt légal : octobre 2020
ISBN : 978-2-35710-716-8
EAN : 9782357107168

Tous droits réservés pour tous pays.

# Avant la Révolution

JE VOULUS VIVRE AUTREMENT, DÉPENSER MOINS, VEILLER SUR MES ENFANTS, MAIS LE ROI ME DEMANDA ENFIN DE JOUER UN VÉRITABLE RÔLE POLITIQUE DANS LES AFFAIRES DE L'ÉTAT.

JE LE REGRETTE, MAIS LE PARLEMENT N'ENREGISTRERA AUCUN ÉDIT SANS UNE PROCHAINE CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

CETTE ATTITUDE EST INSUPPORTABLE, BRIENNE. LE ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE EST SEUL DÉCIDEUR, UN MONARQUE ABSOLU.

CÉDONS, EN FIXANT L'AFFAIRE À DANS CINQ ANS, QUAND LES FINANCES SERONT RÉTABLIES.

ET QUE LES ÉTATS GÉNÉRAUX NE SERVIRONT PLUS À RIEN ?

LA MÉTHODE ME DÉPLAÎT.

VOUS NE DEVEZ PAS DEVENIR UN ROI COMME EN ANGLETERRE.

DANS LA CRISE ACTUELLE, RANGEZ-VOUS À MON AVIS.

ALORS, ALLEZ-Y, PROMETTEZ.

VOTRE PRÉSENCE ME REDONNE GOÛT DE VIVRE, QU'IMPORTE SI NOS RENCONTRES PROVOQUENT DES TEXTES AUSSI CALOMNIEUX QUE CEUX QUI PULLULENT DEPUIS L'AFFAIRE DU COLLIER.

J'AI PEUR POUR VOUS, CAR LA HAINE DE LA ROYAUTÉ MONTE EN CE PAYS.

POURTANT, J'ÉCONOMISE EN TOUT : AUCUNE NOUVELLE ROBE NI BIJOU. ET LE MOINS DE FÊTES POSSIBLE.

ESPÉRONS QUE CE NE SOIT PAS TROP TARD.

NON, LE PARLEMENT VA ENREGISTRER UN NOUVEL EMPRUNT DEVANT LE ROI À LA SÉANCE DU 19 DE CE MOIS DE NOVEMBRE.

MAIS ASSEZ PARLÉ DE MALHEURS, PARLONS DE NOTRE BONHEUR.

EN CETTE SÉANCE SOLENNELLE DU 19 NOVEMBRE 1787, APRÈS AVOIR ÉCOUTÉ CHACUN, J'ORDONNE D'ENREGISTRER LES ÉDITS D'EMPRUNT.

C'EST ILLÉGAL !

SI, C'EST LÉGAL, MONSIEUR MON COUSIN, DUC D'ORLÉANS. PARCE QUE JE LE VEUX.

UNE TELLE CHOSE NE S'EST JAMAIS VUE AU PARLEMENT DU ROI. JE SUIS EN COLÈRE CONTRE MON COUSIN.

IL M'ÉTAIT AGRÉABLE QUAND IL N'ÉTAIT PAS ENCORE DUC D'ORLÉANS, MAIS SIMPLEMENT DUC DE CHARTRES.

PUIS IL EST DEVENU UN ENNEMI DE LA COUR ET DE NOUS DEUX.

GRAND MAÎTRE DU GRAND ORIENT DE FRANCE, MON COUSIN DÉFEND LE MODÈLE ANGLAIS CONTRE LA LÉGITIMITÉ DU POUVOIR ABSOLU.

IL VEUT VOTRE PLACE.

IL N'AURAIT QUE LA RÉGENCE.

RICHE PAR SON MARIAGE, IL A FAIT DU PALAIS ROYAL UN LIEU RIVALISANT VERSAILLES ET M'A HUMILIÉE AVEC SA SOUSCRIPTION POUR AIDER MADAME DE LA MOTTE QUAND ELLE ÉTAIT EN PRISON.

QUI SAIT S'IL NE L'A PAS AIDÉE À S'ÉVADER.

JE N'AIME PAS IMPOSER MON AUTORITÉ, MAIS LE DUC D'ORLÉANS SERA EXILÉ EN SON CHÂTEAU DE VILLERS-COTTERÊTS.

L'ANNÉE QUI SUIVIT ME DONNA UN ESPOIR SUR LA VOLONTÉ DE FERMETÉ DU ROI.

JE NE PLIERAI PAS DEVANT LE FANATISME RELIGIEUX DES FORCES CATHOLIQUES ET JE SUIS SATISFAIT DE L'ENREGISTREMENT DE MON ÉDIT DE TOLÉRANCE POUR LES PROTESTANTS.

VOTRE FRÈRE A DÉCLARÉ LA GUERRE À LA TURQUIE. L'AUTRICHE VA DONC REJOINDRE LES ALLIÉS RUSSES. QU'EN DIT LE ROI ?

NOUS N'AVONS PAS ABORDÉ LE SUJET.

L'ANTIPARLEMENTARISME EST VOTRE SEULE DISCUSSION ?

JE LE SOUTIENS SUR CE POINT, MAIS LA SANTÉ DU DAUPHIN M'INQUIÈTE TROP POUR QUE J'AIE L'ÉNERGIE DE L'INFLUENCER.

IL DOIT IMPOSER SON AUTORITÉ.

IL ESSAIE, MERCY, CONTRE SON TEMPÉRAMENT.

MAIS AU MOIS D'AVRIL...

TOUS LES PARLEMENTS DE FRANCE ME RÉSISTENT. AUSSI, JE CRÉE UNE AUTRE ASSEMBLÉE POUR ENREGISTRER LES LOIS DU ROYAUME ET LE NOUVEL IMPÔT.

VOTRE COURAGE ME PLAÎT, MAIS ILS LE PRENDRONT MAL.

JE VAIS DONC LEVER DES EXILS POUR CETTE ASSEMBLÉE.

PAR EXEMPLE, LA PRÉSENCE DU DUC D'ORLÉANS FERA CESSER LES GLAPISSEMENTS DE SES AMIS QUI RÉCLAMENT SON RETOUR.

CLÉMENCE DANGEREUSE...

ÇA PEUT CALMER LE JEU, CAR LA PROVINCE S'AGITE ET TOUS LES PARLEMENTS VONT SE RÉVOLTER DEVANT CETTE ASSEMBLÉE.

MAIS LE DUC D'ORLÉANS!

JE N'AI PAS LE CHOIX, MADAME.

LE MINISTRE DES FINANCES A DÉMISSIONNÉ. IL FAUT NECKER.

QUAND FERSEN N'ÉTAIT PAS LÀ POUR ME CONSOLER, JE VIVAIS ENTRE DEUX ANGOISSES : LA SANTÉ DE MON FILS ET LE MANQUE DE FERMETÉ DE MON ÉPOUX, CAR LES RÉVOLTES ÉCLATAIENT PARTOUT DANS LE PAYS.

LE ROI N'EN VOUDRA PAS, MAIS J'ESSAIERAI.

NECKER M'A DIT QU'IL REFUSERA LES FINANCES.

C'EST MIEUX POUR LUI, CAR JE PORTE MALHEUR À CEUX QUE JE SOUTIENS.

PARLEZ-EN QUAND MÊME AU ROI.

NOMMEZ NECKER PREMIER DU GOUVERNEMENT.

SOIT, IL REMPLACERA BRIENNE ET AURA LIBERTÉ POUR LES LOIS DE FINANCES.

VIVE NECKER !

NECKER FAIT CE QU'IL PEUT, MAIS EN DEUX MOIS, IL N'EST DÉJÀ PLUS AIMÉ DU PEUPLE.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE DES NOTABLES DÉCIDE L'EMPRUNT ?

OUI, IL A FALLU PROMETTRE LES ÉTATS GÉNÉRAUX.

ON M'A IMPOSÉ NECKER, NOUS VOYONS LE RÉSULTAT.

LA NOBLESSE ME SOMME DE NE PAS DOUBLER LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU TIERS ÉTAT, MAIS LE DUC D'ORLÉANS N'A PAS SIGNÉ CE MANIFESTE, CONSIDÉRANT QUE NOBLESSE ET CLERGÉ SONT LES SEULS DANGERS POUR MOI.

J'AURAIS FAIT COMME LUI.

MAIS IL EST TRÈS RICHE.

ET GIROUETTE POUR SES AMBITIONS.

PARIS, 25 JANVIER 1789,

MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS, JE PARTAGE VOS IDÉES SUR L'ÉVOLUTION DE LA ROYAUTÉ, MAIS VOUS SEMBLEZ AMUSÉ PAR CES ÉTATS GÉNÉRAUX CONVOQUÉS HIER PAR LE ROI ?

CHER CHODERLOS DE LACLOS, IL Y A DE QUOI !

LA NOBLESSE DE BRETAGNE REFUSANT D'Y PARTICIPER, LE DOUBLEMENT DU TIERS ÉTAT REND CE GROUPE MAJORITAIRE.

CLERGÉ : 291
NOBLESSE : 270
TIERS-ÉTAT : 578

POUR ÊTRE REPRÉSENTANT AU TIERS ÉTAT, IL FAUT AVOIR PLUS DE 25 ANS ET PAYER L'IMPÔT.

NON, ÊTRE INSCRIT SUR LE RÔLE D'IMPOSITION SUFFIT. LA NUANCE EST SAVOUREUSE QUAND IL FAUDRA VOTER.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DEVAIENT S'OUVRIR AU DÉBUT DE MAI. CES MOIS D'ATTENTE FURENT PÉNIBLES, TANT LA TENSION RÉGNAIT DANS LE PAYS.

COMTES DE PROVENCE ET D'ARTOIS, MES FRÈRES, JE N'AI PLUS CONFIANCE EN NECKER QUI PÉRORE EN MENANT LE PAYS À LA RUINE.

ALORS QU'IL DEVAIT LE «DÉRUINER» !

QU'EN DIT LA REINE?

ELLE PENSE COMME MOI.

LES PAMPHLETS LIBERTINS SUR MA PERSONNE ME DONNENT LA NAUSÉE ET ENRICHISSENT SCANDALEUSEMENT LEURS AUTEURS.

QU'IMPORTE, VOUS ÊTES AU-DESSUS DE ÇA.

LE 4 MAI, LA PROCESSION DES PARTICIPANTS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX TRAVERSA VERSAILLES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME À L'ÉGLISE SAINT LOUIS.

LE TIERS ÉTAT MARCHAIT EN TÊTE.

BRAVO, LE DUC D'ORLÉANS ! IL S'EST RALLIÉ AU TIERS ÉTAT.

ET VENAIT LE CLERGÉ AVEC LE ROI...

VIVE LE ROI !

VIVE LE ROI !

VIVE LE ROI

ET ENFIN LA NOBLESSE...

MAIS SUR MON PASSAGE...

LA VOILÀ, NOTRE ENNEMIE.

VIVE LE DUC D'ORLÉANS !

LES APPLAUDISSEMENTS VOUS ONT ÉPARGNÉ, MAIS MOI, JE N'AI SUBI QU'HUMILIATION EN CE JOUR.

J'EN SUIS CONSCIENT.

CET ÉVÊQUE DE NANCY QUI VEUT QU'ON AIDE LES PAUVRES ET DÉNONCE MON TRIANON COMME UNE PUÉRILITÉ COÛTEUSE !

UNE PERFIDIE HABILE, QUAND LA PROVINCE SE RÉVOLTE ET RÉCLAME LA TAXATION DU PAIN.

ET QUE PENSER LORSQUE LE HAUT CLERGÉ REFUSE DE DÉFILER AVEC LES PRÊTRES ET QUE LA NOBLESSE NE VEUT PAS S'ASSEOIR TANT QU'UN REPRÉSENTANT DU TIERS ÉTAT RESTE DANS SON SECTEUR...

JE REDOUTE CE QUI PEUT ADVENIR DANS CETTE ASSEMBLÉE.

ET LE LENDEMAIN MATIN À L'HOTEL DES MENUS PLAISIRS.

FATIGUÉ, MIRABEAU?

NON, PERPLEXE...

VOILÀ LA VICTIME.

PENDANT LE DISCOURS DE MON ÉPOUX, JE ME RETINS DE PLEURER DEVANT LE MÉPRIS ET LA HAINE QUE J'INSPIRAIS...

PUISSE, MESSIEURS, UN HEUREUX ACCORD RÉGNER DANS CETTE ASSEMBLÉE, ET CETTE ÉPOQUE DEVENIR À JAMAIS MÉMORABLE POUR LE BONHEUR ET LA PROSPÉRITÉ DU ROYAUME.

C'EST LE SOUHAIT DE MON CŒUR, C'EST LE PLUS ARDENT DE MES VŒUX...

C'EST ENFIN LE PRIX QUE J'ATTENDS DE LA DROITURE DE MES INTENTIONS ET DE MON AMOUR POUR MES PEUPLES.

L'INTERMINABLE DISCOURS DE NECKER NE FIT QU'ACCROÎTRE LE MALAISE GÉNÉRAL.

PAS UN PRINCIPE, PAS DE PLAN DE RESTAURATION, ET NECKER N'OSE PAS PARLER DE CONSTITUTION.

MAIS QUAND LA SÉANCE FUT LEVÉE,

VIVE LA REINE.

VIVE LA REINE.

INTERDICTION DE COMPTE-RENDU PUBLIC DES SÉANCES.

ET INTERDICTION DE TOUT PÉRIODIQUE SANS JUSTIFICATION.

TOUTES LES PRÉCAUTIONS SONT PRISES AVEC LES TRAVAUX ET LES VOTES SÉPARÉS DE CHAQUE GROUPE.

NOUS VERRONS...

NECKER N'A CONVAINCU PERSONNE AVEC SON BABIL, MAIS IL YA PLUS INQUIÉTANT.

LE DUC D'ORLÉANS?

OUI, JE L'AI CONVOQUÉ.

VOUS DÉFILIEZ HIER AVEC LES DÉPUTÉS DE VOTRE BAILLIAGE ET CE JOUR, VOUS NE SIÉGIEZ PAS AVEC LA FAMILLE ROYALE.

CETTE CONDUITE VOUS REND POPULAIRE AUPRÈS DU TIERS ÉTAT, MAIS ELLE NOUS INQUIÈTE CAR NOUS SAVONS QUE VOUS FAVORISEZ LA SÉDITION EN VOTRE PALAIS ROYAL.

MAJESTÉ, REINE, JE VOUS ASSURE DE MA FIDELITÉ.

C'EST CE QUE VOTRE CONDUITE M'APPRENDRA!

LE COMTE D'ARTOIS EN A PRIS CONNAISSANCE ET SOUHAITE QUE VOUS LES LISIEZ POUR CONVAINCRE LE ROI.

LE CONVAINCRE DE QUOI, MONSIEUR AUGEARD ?

QUE NECKER NOUS CONDUIT AU DÉSASTRE.

JE LE CRAINS AUSSI, MAIS ENCORE ?

LE ROI DOIT LE DÉSAVOUER DEVANT LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET CRÉER DES ÉTATS PROVINCIAUX DANS LE RESSORT DE CHAQUE PARLEMENT.

AFIN D'EMPÊCHER CES ÉTATS GÉNÉRAUX DE PARTAGER LA PUISSANCE AVEC LE POUVOIR ROYAL.

BIENTÔT, AUGEARD PARLA DE CONSPIRATION CONTRE LA ROYAUTÉ ET NOUS CONSEILLA LE DÉPART POUR COMPIÈGNE.

EN CE 26 OCTOBRE 1792, AN I DE LA RÉPUBLIQUE, VOUS, VOTRE FILLE, VOTRE SŒUR ET VOS DEUX SERVANTES ÊTES TRANSFÉRÉES À L'ÉTAGE SUPÉRIEUR.

ET LE ROI DONT VOUS NOUS AVEZ SÉPARÉES, IL Y A UN MOIS DÉJÀ?

QUEL ROI ? LE CITOYEN CAPET ?

LA CONVENTION NATIONALE INSTRUIT SON PROCÈS.

DÈS CE CHANGEMENT DE RÉSIDENCE AU TEMPLE, JE N'EUS PLUS AUCUNE NOUVELLE DU ROI ET M'APPLIQUAI À NOTER COMMENT NOUS EN ÉTIONS ARRIVÉS LÀ.

# *La fin des privilèges*

EN JUIN 1789, LA MORT DU DAUPHIN NOUS PLONGEA DANS UN SI GRAND CHAGRIN QUE TOUT LE RESTE FUT INDIFFÉRENT AU ROI, CE EN QUOI IL EUT GRAND TORT.

À NE PLUS QUITTER MARLY, NE RISQUEZ-VOUS PAS LA PERTE DE LA FRANCE QUAND L'ABBÉ SIEYÈS PROPOSE D'UNIR CLERGÉ, NOBLESSE ET TIERS ÉTAT EN UNE SEULE ASSEMBLÉE DES COMMUNES ?

NON, PUISQUE NECKER N'EN SEMBLE PAS INQUIET.

VERSAILLES, 17 JUIN 1789.

APRÈS VOTE, JE NOUS PROCLAME ASSEMBLÉE NATIONALE ET NOUS JURONS À DIEU, AU ROI ET À LA PATRIE DE REMPLIR AVEC ZÈLE ET FIDÉLITÉ LES FONCTIONS DONT NOUS SOMMES CHARGÉS.

DES PRÊTRES NOUS REJOIGNENT, ET CE N'EST PAS FINI.

ILS VEULENT LE POUVOIR EXÉCUTIF ET LÉGISLATIF.

QU'ILS VOTENT PAR VOIX ET NON PAR ORDRE, PEU IMPORTE, L'EMPRUNT EST LANCÉ.

JE SUIS FATIGUÉ. BONNE NUIT.

LA SALLE EST FERMÉE PAR ORDRE DU ROI.

ALLONS AU GYMNASE!

BAILLY, J'AI LE SENTIMENT QU'UNE PAGE D'HISTOIRE VA SE TOURNER DANS CETTE SALLE DU JEU DE PAUME. IL FAUT VOTER LE TEXTE QUE SIEYÈS RÉDIGE.

TOUT DE SUITE? MAIS NOUS NE SOMMES QUE TROIS CENTS.

NON, NOUS SOMMES L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

NOUS JURONS DE NE JAMAIS NOUS SÉPARER ET DE NOUS RÉUNIR PARTOUT OÙ LES CIRCONSTANCES L'EXIGERAIENT, JUSQU'À CE QUE LA CONSTITUTION DU ROYAUME SOIT ÉTABLIE ET AFFIRMÉE PAR DES FONDEMENTS SOLIDES.

ET JE VOUS DIS QUE J'AI RAISON ET QU'IL FAUT LAISSER FAIRE...

NON, MONSIEUR NECKER, IL Y A DÉJÀ UNE CONSTITUTION EN MON ROYAUME DE FRANCE ET J'IRAI LEUR PARLER DANS DEUX JOURS.

JE SUIS HEUREUSE DE VOUS VOIR PRÊT À LUTTER.

JE LEUR DIRAI QUE LEUR ASSEMBLÉE NATIONALE EST ILLÉGALE ET SES DÉCISIONS SANS VALEUR.

NECKER AYANT REFUSÉ D'ÊTRE PRÉSENT, MON ÉPOUX FUT MOINS FERME QU'IL ME L'AVAIT PROMIS EN ACCEPTANT PARTIELLEMENT LE VOTE PAR TÊTE ET NON PAR ORDRE.

SI VOUS M'ABANDONNEZ DANS UNE TELLE ENTREPRISE, SEUL JE FERAI LE BONHEUR DE MES PEUPLES. JE VOUS ORDONNE, MESSIEURS, DE VOUS SÉPARER TOUT DE SUITE ET DE VOUS RENDRE DEMAIN MATIN, CHACUN, DANS LES CHAMBRES AFFECTÉES À VOS ORDRES POUR REPRENDRE VOS SÉANCES.

IL FAUT PARTIR, COMME LE VEUT LE ROI.

LA NATION ASSEMBLÉE NE PEUT RECEVOIR D'ORDRE.

ALLEZ DIRE À CEUX QUI VOUS ENVOIENT QUE NOUS SOMMES ICI PAR LA VOLONTÉ DU PEUPLE ET QU'ON NE NOUS EN ARRACHERA QUE PAR LA FORCE DES BAÏONNETTES.

CES ÉVÉNEMENTS M'OBLIGÈRENT À ÊTRE ENFIN UNE VRAIE FEMME POLITIQUE, CE QUI IMPRESSIONNA MERCY.

NECKER A DONNÉ SA DÉMISSION, PUIS L'A REPRISE, MAIS LE COMTE D'ARTOIS EXIGE SON RENVOI.

IL NE LE FAUT PAS. APRÈS LA MAJORITÉ DU CLERGÉ, UNE BONNE PARTIE DES REPRÉSENTANTS DE LA NOBLESSE A REJOINT LE TIERS ÉTAT.

JE SAIS, AVEC LE DUC D'ORLÉANS EN TÊTE!

ET L'ON NOUS PRESSE DE FUIR À COMPIÈGNE.

NON, IL FAUT RESTER ET GAGNER DU TEMPS.

J'ACCEPTE. MON MÉTIER EST D'ÊTRE ROYALISTE, JE FERAI DONC MON MÉTIER.

NECKER PENSE QUE TOUTE MESURE CONTRAIRE AU VŒU DE L'ASSEMBLÉE POURRAIT ÊTRE DANGEREUSE.

NE SUIVEZ PAS LES DÉCISIONS DU TIERS ÉTAT.

J'AI TOUJOURS EU DE L'AVERSION POUR CE POUVOIR ABSOLU, DONNÉ DE FAÇON DIVINE AUX CAPET, MAIS JE VEUX LE CONSERVER POUR SAUVER LA ROYAUTÉ.

COMME RENVOYER CES DÉPUTÉS DEMANDE LA FORCE, LE MARÉCHAL DE BROGLIE RÉUNIRA 30 000 HOMMES AUTOUR DE PARIS D'ICI LE 13 JUILLET.

SI ON VOUS INTERROGE SUR CES SOLDATS?

JE RÉPONDRAI À L'ASSEMBLÉE AVOIR BESOIN DE TROUPES POUR MAINTENIR L'ORDRE DANS LA CAPITALE.

*PUIS LE ROI LIMOGEA NECKER ET NOTRE CHUTE DEVINT INÉLUCTABLE.*

DIMANCHE 12 JUILLET MIDI, CAFÉ DE FOY, PALAIS ROYAL.

NECKER RENVOYÉ, C'EST LE TOCSIN DE LA SAINT BARTHÉLEMY DES PATRIOTES.

QUI C'EST ?

UN PROCHE DE MIRABEAU, L'AVOCAT CAMILLE DESMOULINS.

IL CONNAÎT AUSSI LE DUC D'ORLÉANS.

CE SOIR, TOUS LES BATAILLONS SUISSES ET ALLEMANDS SORTIRONT DU CHAMP DE MARS POUR NOUS ÉGORGER, IL NE NOUS RESTE QU'UNE RESSOURCE, C'EST DE COURIR AUX ARMES.

ET DE PRENDRE UNE COCARDE POUR NOUS RECONNAÎTRE.

TROIS MORTS ET DES BLESSÉS N'ONT PAS CALMÉ LE PEUPLE, CONTRAIREMENT À CE QUE LE ROI ET MOI ESPÉRIONS.

NOUS CRÉONS UNE MILICE BOURGEOISE DE 48000 HOMMES. NOTRE SIGNE DE RECONNAISSANCE EST LA COCARDE AUX COULEURS BLEU, BLANC, ROUGE.

14 JUILLET.

ON A PRIS LA BASTILLE !

LE LENDEMAIN...

IL N'Y AVAIT QUE SEPT PRISONNIERS À LA BASTILLE ET AUCUN POLITIQUE : DEUX FOUS, UN CRIMINEL ET QUATRE FAUSSAIRES.

ET ILS ONT EU DES MORTS ET DES BLESSÉS.

MAIS ILS ONT MIS SUR UNE PIQUE LES TÊTES COUPÉES DU GOUVERNEUR DE LA BASTILLE ET DU PRÉVÔT.

J'AI PEUR. FUYONS À METZ.

NON, JE PARLERAI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. MONTRONS-NOUS AU BALCON AVEC NOTRE FILS.

RIEN NE SERA PLUS COMME AVANT.

OUI, DEVANT NOUS, À L'ASSEMBLÉE, LE ROI A ÉTÉ CONTRAINT DE PORTER LA COCARDE AUX COULEURS BLEU BLANC ROUGE.

ET LE VOILÀ OBLIGÉ DE RAPPELER NECKER.

CE QUI INDIGNE LA REINE.

POUR QUI LA RÉVOLUTION EST L'ENNEMIE !

ELLE RÉSISTE, MAIS C'EST DÉSESPÉRÉ.

EN FAIT, LE SEUL HOMME QU'A LE ROI, C'EST SA FEMME.

J'AI SUIVI VOS CONSEILS ET RENCONTRÉ NECKER, MAIS IL M'A CHOQUÉE.

IL VEUT BIEN REPRENDRE SON POSTE AVEC ZÈLE, MAIS REFUSE D'EN ÊTRE RECONNAISSANT AU ROI.

SANS NECKER EN POSTE, VOUS COUREZ UN GRAND DANGER EN RESTANT EN FRANCE.

JE SAIS QUE MA TÊTE EST MISE À PRIX.

ET JE N'ATTENDS AUCUNE PROTECTION DE CETTE GARDE NATIONALE COMMANDÉE PAR LA FAYETTE.

UN TRAÎTRE, AU SERVICE DU DUC D'ORLÉANS QUI BRIGUE LE TRÔNE.

À CONDITION QUE VOTRE PEUPLE VEUILLE ENCORE UN ROI.

ET LE PIRE ARRIVA DANS LA NUIT DU 5 AOÛT, QUAND LES DÉPUTÉS DU CLERGÉ ET DE LA NOBLESSE RENONCÈRENT À LEURS DROITS ET À LEURS PRIVILÈGES.

LA ROYAUTÉ ÉTAIT PIÉTINÉE.

J'ÉTAIS DÉSESPÉRÉE.

DES NOBLES FUYAIENT, LE COMTE D'ARTOIS AUSSI, MAIS MOI, JE ME RÉFUGIAI DANS LA TENDRESSE DE MES ENFANTS ET CELLE DE FERSEN QUI REVINT À L'AUTOMNE.

VOUS CRAIGNEZ L'ASSEMBLÉE?

LEUR DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN ABOLIT LE RÉGIME FÉODAL.

ELLE DIT QUE TOUS LES HOMMES NAISSENT ET DEMEURENT LIBRES ET ÉGAUX EN DROIT. CE QUI NOUS REND ILLÉGITIMES...

PLUS DE DROIT DIVIN.

MAIS LEURS DROITS IMPRESCRIPTIBLES : LIBERTÉ, PROPRIÉTÉ, SÛRETÉ ET RÉSISTANCE À L'OPPRESSION.

SOUVERAINETÉ DE LA NATION ET QUE LA LOI SOIT LA MÊME POUR TOUS!

MAIS QUEL DRÔLE DE MONDE ON NOUS PRÉPARE!

ACCOMPAGNEZ-MOI AU BANQUET DES GARDES DU CORPS DE LA MAISON MILITAIRE, EN L'HONNEUR DU RÉGIMENT DE FLANDRE QUI VIENT D'ARRIVER À PARIS.

J'ACCEPTE, MAIS L'ARMÉE NE NOUS AIME PLUS.

CE N'EST PAS SÛR.

VIVE LE ROI !

VIVE LE ROI !

VIVE LE ROI !

VIVE LE ROI !

VIVE LA REINE !

VIVE LA REINE !

VIVE LA REINE !

UNE ORGIE !

ALORS QUE LE PAIN MANQUE À PARIS, LA REINE ET LE ROI SE GOBERGENT AVEC DES SOLDATS.

IL PARAÎT QU'ILS ONT FOULÉ AU PIED LA COCARDE TRICOLORE.

UNE MARCHE DU PEUPLE SUR VERSAILLES SERVIRAIT MES AMBITIONS, SI ÇA NE RESSEMBLE PAS À UN COUP DE FORCE.

VOUS AVEZ UNE IDÉE, MONSIEUR LACLOS ?

OUI, VOUS... LES FEMMES.

ALLONS DEMANDER DU PAIN À VERSAILLES.

C'EST ÇA ! ALLONS VOIR LE BOULANGER, LA BOULANGÈRE ET LE PETIT MITRON.

FUIR SERAIT MALADROIT. JE VAIS LES RECEVOIR.

ON N'EST PLUS CHEZ SOI !

LA GARDE NATIONALE ARRIVA QUAND LES MANIFESTANTES FURENT CALMÉES, L'UNE D'ELLES S'ÉTANT MÊME ÉVANOUIE D'ÉMOTION EN VOYANT SON ROI.

MAIS TRISTE JOURNÉE
CAR LE ROI ACCEPTA DE RATIFIER LA DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME AINSI QUE REMPLACER SES GARDES SUISSES
PAR LES GARDES NATIONAUX OU TRAÎTRE À LA NOBLESSE QU'EST LA FAYETTE.

CONCESSIONS INUTILES CAR LE LENDEMAIN, LA POPULACE ENVAHIT LE PALAIS ET TUA MES GARDES QUI CRIAIENT POUR MON SALUT.

JE SUIS VENU VOUS APPORTER MA TÊTE POUR SAUVER CELLE DE VOTRE MAJESTÉ.

VOTRE PROTECTION EST IMPOSSIBLE LA FAYETTE. IL NOUS FAUT PARTIR D'ICI.

LE ROI À PARIS !

MONTREZ-VOUS, SIRE.

VIVE LE ROI !

LA REINE AU BALCON.

MADAME, C'EST NÉCESSAIRE POUR CALMER LE PEUPLE.

ALORS JE N'HÉSITE PLUS.

DÈS QUE JE MIS LE PIED SUR LE BALCON, UN SILENCE IMPRESSIONNANT SE FIT DANS LA FOULE.

VIVE LA REINE !

LE ROI ET LA REINE À PARIS !

VIVE LE ROI !

ILS VONT NOUS CONDUIRE À PARIS AVEC LES TÊTES DE NOS GARDES DU CORPS AU BOUT D'UNE PIQUE.

MAIS, ARRIVÉS PLACE DE GRÈVE À PARIS, NOUS FÛMES APPLAUDIS JUSQU'AU CHÂTEAU DES TUILERIES.

VIVE LE ROI !

VIVE LA REINE !

VIVE LE BOULANGER, LA BOULANGÈRE ET LE PETIT MITRON !

FAIRE DE MOI LE RESPONSABLE DE LA MARCHE DES FEMMES SUR VERSAILLES, C'EST CALOMNIE!

MON COUSIN, VOUS PRÉVOYEZ QUE MIRABEAU, DESMOULINS ET VOS AMIS FRANCS-MAÇONS VOUS OCTROIERONT LA RÉGENCE, SI JE MEURS OU FUIS À L'ÉTRANGER.

PAS DU TOUT, JE VOUS SUIS FIDÈLE.

POUR ME LE PROUVER, JE VOUS CHARGE D'UNE MISSION À LONDRES POUR SONDER LES INTENTIONS DE L'ANGLETERRE À L'ÉGARD DES PAYS-BAS RÉVOLTÉS CONTRE L'AUTRICHE.

VOUS MÉNAGEZ TROP LE DUC D'ORLÉANS.

JE L'ÉLOIGNE DE PARIS POUR LIMITER SA NUISANCE.

ENCORE UNE ILLUSION DE MON ÉPOUX, CAR AUX TUILERIES, NOUS ÉTIONS LES OTAGES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LES JOURS PASSÈRENT. POUR SA SÉCURITÉ, LE ROI NE POUVAIT ALLER À LA CHASSE SANS L'ACCORD DE LA FAYETTE, ALORS QUE LE PEUPLE NOUS ACCLAMAIT CHAQUE FOIS QUE NOUS APPARAISSIONS.

VOTRE FRÈRE LÉOPOLD SUCCÈDE À JOSEPH D'AUTRICHE, DONT LA MORT VOUS PEINE. VA-T-IL VENIR À VOTRE SECOURS ?

CHER FERSEN, C'EST TROP TARD OU TROP TÔT.

TOUT CHANGEA AU PRINTEMPS 1790, QUAND JE REÇUS MIRABEAU EN SECRET LORS D'UN SÉJOUR À SAINT-CLOUD.

VOTRE CHER DUC D'ORLÉANS RENTRE DE LONDRES POUR FÊTER L'ANNIVERSAIRE DE LA PRISE DE LA BASTILLE ET VOUS VENEZ ME PROPOSER VOS SERVICES ?

OUI, CAR UN ROI NE FUIT PAS DEVANT SON PEUPLE.

S'IL S'ÉLOIGNE, C'EST POUR AGIR ET SAUVER SON TRÔNE.

CHAMP DE MARS, 14 JUILLET 1790,

AU COURS DE LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION, LE ROI S'ENGAGEA À MAINTENIR LA CONSTITUTION ÉTABLIE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

CAR RUSER AINSI NOUS PROTÉGEAIT.

LE DOUBLE JEU S'IMPOSA.

CAR NUL NE DEVAIT IMAGINER NOTRE FUITE.

JANVIER 1791.

L'ARMÉE SE MUTINE. C'EST LA BANQUEROUTE. PARTOUT LA RÉVOLTE GRONDE ET NECKER A DÉMISSIONNÉ.

MIRABEAU TRANSMETTAIT SES INDICATIONS PAR LE COMTE DE LA MARCK.

LES ÉMEUTES DE SEPTEMBRE ONT AFFAIBLI LA FAYETTE, MON CHER LA MARCK, UNE BONNE GUERRE CIVILE DONNERAIT DONC DE NOUVEAUX CHEFS.

ET ÇA ME PERMETTRAIT DE MIEUX TRAVAILLER L'ASSEMBLÉE EN FAVEUR DU ROI.

VOUS AVEZ ÉCRIT AU ROI DE PRUSSE POUR LUI DEMANDER SON SOUTIEN CONTRE LA RÉVOLUTION, MAIS C'EST INSUFFISANT.

IL FAUT ÉVITER QUE L'EUROPE FASSE LA GUERRE À LA FRANCE.

MIRABEAU PENSE QUE SI JE M'ÉLOIGNE DE PARIS ET RESTE À ROUEN, LE PEUPLE ME REDEMANDERA SUR LE TRÔNE.

IL VEUT LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE, CE QUI EST IMPOSSIBLE ET PROUVE SON PEU DE POUVOIR POLITIQUE.

ALORS FUIR SE FERA.

ERREUR, CETTE LETTRE M'ANNONCE SA NOMINATION COMME PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LE 2 AVRIL, LA MORT SOUDAINE DE MIRABEAU SONNA L'ACCÉLÉRATION DES PRÉPARATIFS DE NOTRE FUITE, QUE FERSEN ORGANISAIT DANS LE SECRET EN DÉPENSANT DES MILLIONS.

MAIS ALORS QUE NOUS PARTIONS POUR LES PÂQUES À SAINT-CLOUD, LE PEUPLE NOUS EMPÊCHA DE QUITTER LES TUILERIES.

DOIS-JE USER DE VIOLENCE POUR FAIRE SORTIR VOTRE CARROSSE?

C'EST À VOUS DE VOIR CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR EXÉCUTER VOTRE CONSTITUTION.

LA SORTIE EST TROP DANGEREUSE, RENTREZ AU PALAIS.

NOUS VOILÀ PRISONNIERS, AVEC UNE GARDE NATIONALE INCAPABLE DE NOUS PROTÉGER MAIS GÊNANT NOTRE FUITE.

JE VOIS DES CHOSES SI AFFREUSES AUTOUR DE NOUS, QU'IL VAUT ENCORE MIEUX PÉRIR EN CHERCHANT UN MOYEN DE SE SAUVER QU'EN SE LAISSANT ÉCRASER DANS UNE INACTION TOTALE.

MAIS TOUT EST PRÊT POUR QUITTER LA FRANCE.

COMME LE ROI EST D'ACCORD, NE TARDONS PLUS.

OUI, MADAME, JE NE VIS QUE POUR VOUS SERVIR.

**La reine Marie Antoinette et ses enfants** - peinture de Vigée-Lebrun (1787)
*© Bridgeman Images*

# MARIE-ANTOINETTE (1755-1793)

Agrégé d'histoire et docteur es lettres, Jean Tulard a notamment été professeur à l'université de Paris-Sorbonne et à l'Institut d'études politiques de Paris. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, il est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes des périodes révolutionnaire et napoléonienne auxquelles il a consacré plus d'une trentaine d'ouvrages.

# LE TRAGIQUE DESTIN D'UNE REINE DE FRANCE DE VERSAILLES À VARENNES

**Marie-Antoinette naît à Vienne, à 7 heures 30 du matin, le 2 novembre 1755. Son père l'empereur François Ier meurt quand elle a dix-huit ans. Sa mère l'impératrice Marie-Thérèse lui voue une grande affection. Elle grandit sans problème, plus charmante que jolie en raison de la fameuse lippe des Habsbourg qui lui donnera toujours un air dédaigneux.**

**Le Hameau de la Reine,**
construit autour d'un nouveau lac dans le parc du Château de Versailles, lieu de promenade et de réception pour Marie-Antoinette.

*© Photo Josse / Bridgeman Images*

## La Dauphine

Après le renversement des alliances de 1756, alors que Frédéric II, allié de la France s'était rapproché de l'Angleterre, adversaire de cette même France outre-Atlantique, obligeant Louis XV à s'appuyer sur son ennemie traditionnelle, l'Autriche, un mariage entre la maison des Habsbourg et celle des Bourbons parut nécessaire pour sceller cette nouvelle alliance.

Marie-Antoinette fut choisie pour épouser le Dauphin, le futur Louis XVI. Un mariage mal vu par l'opinion en France, façonnée par les philosophes, admirateurs de la Prusse et hostiles à l'Autriche. Mais la princesse séduit par un charme juvénile qui surprend à la cour vieillissante de Louis XV.

Le mariage eut lieu dans la chapelle royale de Versailles, le 16 mai 1770. Mauvais présage, un feu d'artifice tiré à Paris le 30 mai, pour célébrer le mariage du Dauphin, provoque une bousculade dans laquelle périssent 132 personnes.

Autre mauvais présage, le duc de Choiseul, inspirateur du mariage, est exilé le 24 décembre.

Au cours d'un bal masqué, le 10 janvier 1774, Marie-Antoinette fait la connaissance d'Axel de Fersen, un comte suédois qui va beaucoup compter pour elle, « le plus aimé et le plus aimant des hommes », dira-t-elle. Fut-il son amant ? En tout cas la liaison ne passe pas inaperçue et fait jaser.

## La Reine

Le 10 mai 1774, Louis XV meurt. Le Dauphin devient roi sous le nom de Louis XVI et Marie-Antoinette, reine de France.

Mais la postérité du couple n'est pas assurée pour des raisons qui tiennent à Louis XVI lui-même. Il faudra attendre sept ans pour que le mariage soit consommé, le 18 août 1777. Marie-Antoinette accouche d'une fille, Madame Royale.

Marie-Antoinette a jusque-là été conseillée par sa mère Marie-Thérèse qui, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, Mercy d'Argenteau, suit le comportement de sa fille à la cour. La correspondance des deux femmes montre combien Marie-Thérèse s'inquiète du comportement trop frivole de Marie-Antoinette et redoute qu'elle ne devienne impopulaire.

Mais l'impératrice meurt le 29 novembre 1780 et Marie-Antoinette ne connaît plus de frein à sa soif de plaisirs et de dépenses. D'autant que sa favorite, la princesse de Lamballe a été supplantée par Madame de Polignac qui l'entraîne dans une vie de fête. En retour, la Reine la couvre de faveurs et d'argent. Elle va jusqu'à en faire une gouvernante des enfants de France. Un fils est né le 22 octobre 1781. Un autre fils, Louis-Charles, duc de Normandie, futur Louis XVII, naît à son tour le 27 mars 1785. Mais la Reine ne modifie pas son mode de vie.

# Le scandale de l'affaire du collier

Les joailliers Boehmer et Bassenge avaient conçu un collier de 647 diamants évalué à 1.600.000 livres qu'ils espéraient vendre à la Reine réputée pour sa prodigalité. Mais Marie-Antoinette le refuse. Trop cher et la mode n'est plus aux diamants. Une intrigante, la comtesse de La Motte imagine alors de proposer au cardinal de Rohan, Grand Aumônier de la Cour, en mauvais termes avec la Reine, d'avancer lui-même l'argent. Elle lui fait croire que Marie-Antoinette est d'accord grâce à de faux billets adressés à Rohan et en utilisant la ressemblance d'une certaine Le Guay d'Oliva avec la souveraine dont elle tient le rôle à la faveur de la nuit dans un bosquet de Trianon au cours de l'été 1784. Le cardinal acquiert le collier, le 1er février 1785 et le remet à Madame de La Motte qui, au lieu de le donner à la Reine, le garde et le fait casser pour écouler les diamants.

Par la suite, Rohan s'étonne du silence de la Reine. Celle-ci est alertée par Boehmer et va apprendre que le collier a bien été acheté en son nom par l'intermédiaire du Grand Aumônier. Elle s'en ouvre à Louis XVI. Celui-ci fait arrêter le cardinal le 15 août 1785 au milieu d'une cour stupéfaite. Jugé par le Parlement, Rohan est acquitté le 31 mai 1786.

La Reine n'était en rien coupable. Mais l'opinion se prononce contre elle, y voyant une nouvelle dépense. Elle ne s'en remettra pas.

**Représentation des principaux protagonistes de « L'affaire du collier de la Reine »** qui valut une forte impopularité à Marie-Antoinette.

*© Archives Charmet / Bridgeman Images*

**Marie Antoinette recevant les ambassadeurs de Tiphho-Sahib dans le parc de Saint-Cloud en 1788.**
*©G. Dagli Orti /De Agostini Picture Library / Bridgeman Images*

## La crise financière

C'est qu'en effet la monarchie traverse une grave crise financière. On met en cause les dépenses de la Reine et l'argent qu'elle ferait envoyer à Vienne pour soutenir le Trésor autrichien. En réalité, c'est l'intervention française en Amérique du Nord pour soutenir les insurgés contre l'Angleterre qui a creusé le déficit.

Turgot n'a pu imposer ses réformes. À son tour Necker a échoué. Le nouveau contrôleur général des Finances, Calonne, propose de modifier le système fiscal en entamant les privilèges de la noblesse et du clergé. La Reine intervient pour le faire remplacer par Loménie de Brienne que soutient Madame de Polignac. Soutien retiré ensuite avec l'accord de la Reine. Mais c'est Necker qui est choisi par le Roi. Marie-Antoinette s'inquiète de ce retour d'un ministre favorable au tiers état. Elle écrit à Mercy d'Argenteau : « Je tremble, passez-moi cette faiblesse, de ce que c'est moi qui le (Necker) fait revenir. Mon sort est de porter malheur. Si les machinations infernales le font encore manquer ou qu'il fasse reculer l'autorité du Roi, on m'en détestera davantage. »

Finalement Necker obtient du Roi la convocation des États généraux pour le 1er mai 1789.

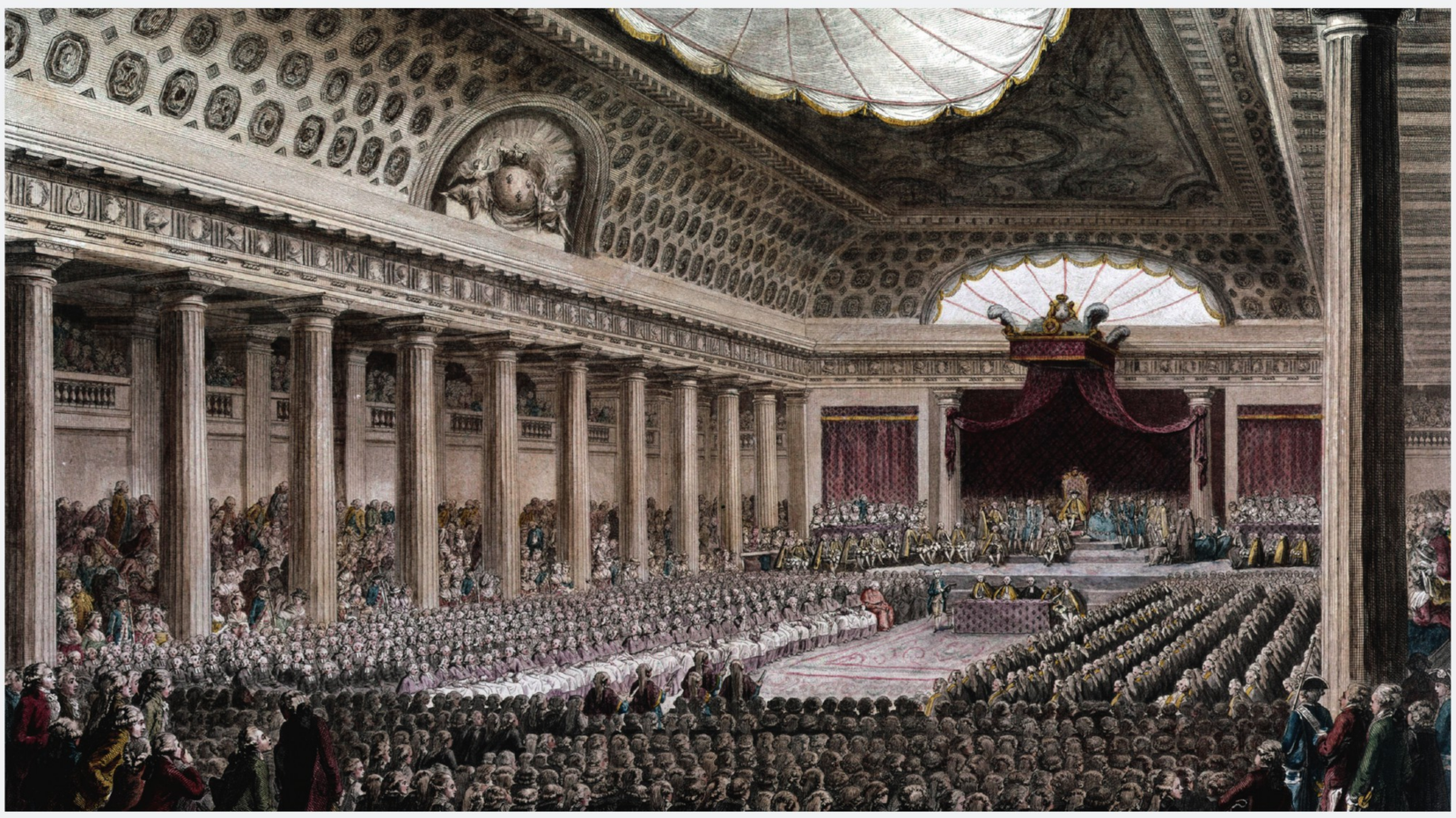

**Ouverture des États généraux** le 5 mai 1789.
*© Tallandier / Bridgeman Images*

**Gravure populaire de la prise de la Bastille** le 14 juillet 1789.
*© Bridgeman Images*

# Les débuts de la Révolution

À l'ouverture des États généraux, le 5 mai 1789, la Reine paraît tendue. Elle sent l'hostilité du public, mais s'inquiète surtout de la santé du Dauphin. Il meurt le 4 juin, au grand chagrin de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Cette mort passe inaperçue. Première preuve du détachement de l'opinion à l'égard du couple royal.

La Révolution s'accélère après le Serment du Jeu de Paume par lequel le tiers état jure de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.

Le parti aristocratique, avec la Reine à sa tête, appuyée par le Comte d'Artois et Madame de Polignac, demande le renvoi de Necker, rendu responsable de la fronde du tiers.

Madame de Polignac ne croit pas à une résistance des députés : « Des hobereaux, des curés à portion congrue, des avocats, des procureurs, des notaires. Un fouet de poste suffira pour calmer ces vilains. » Elle se trompe.

Necker est renvoyé le 11 juillet, le 14, le peuple de Paris prend la Bastille. Le Comte d'Artois et Madame de Polignac doivent s'enfuir. « Adieu la plus tendre des amies, écrit Marie-Antoinette à sa favorite. Le mot est affreux, mais il le faut. Voilà l'ordre pour les chevaux. Je n'ai que la force de vous embrasser. »

Dans la nuit du 4 août 1789, les privilèges sont abolis. Mais la peur de la famine hante Paris.

## « Ô Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne »

Le 1er octobre, lors d'une fête à l'Opéra royal de Versailles, en présence du Roi et de la Reine, les officiers du 1er régiment de Flandre chantent l'air « Ô Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne » et foulent aux pieds la nouvelle cocarde tricolore. La nouvelle parvient à Paris qui s'indigne.

Le 5 octobre, les femmes de la Halle marchent sur Versailles pour demander du pain. Une délégation est reçue par le roi pour les calmer, mais dans la nuit suivante, les grilles du château sont forcées et les appartements de la Reine envahis. Elle doit fuir en jupon.

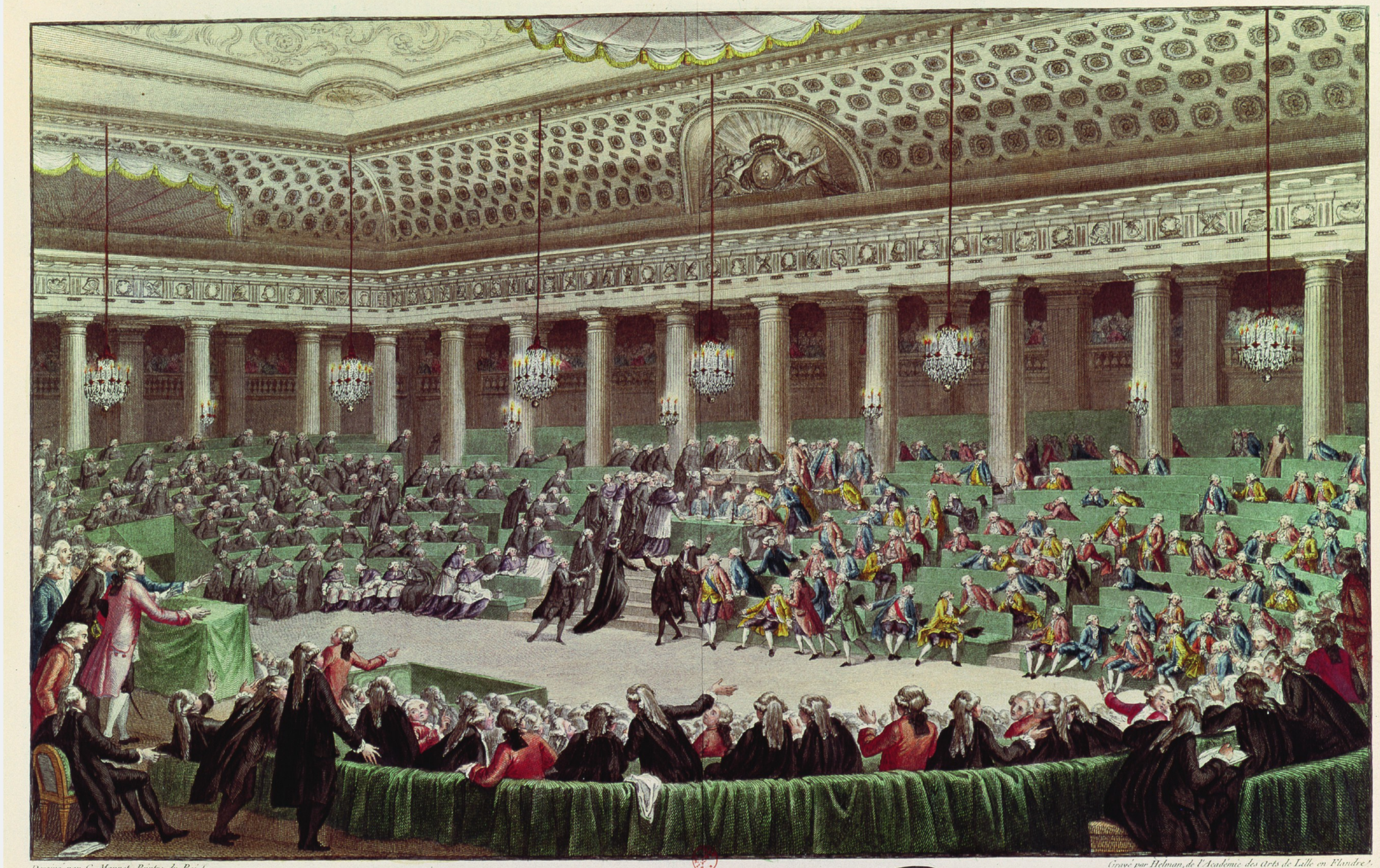

*Dessiné par C. Monnet, Peintre du Roi.* *Gravé par Helman, de l'Académie des Arts de Lille en Flandre.*

# Assemblée Nationale,

## Abandon de tous les Privileges,

à Versailles Seance de la Nuit du 4 au 5 Aout 1789.

**Gravure de Helman illustrant la nuit du 4 août 1789** lors de laquelle l'Assemblée nationale constituante vota l'abolition des privilèges.

*© Bridgeman Images*

Sous la pression populaire, le Roi accepte de quitter Versailles pour Paris. La famille royale s'installe au Palais des Tuileries. Une nouvelle vie de cour commence. Mais le Roi est finalement prisonnier dans sa capitale. L'Assemblée nationale constituante vient poursuivre ses travaux à Paris.

Lors de la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, sur le Champ-de-Mars, la Reine présenta le nouveau Dauphin à la foule et fut applaudie.

Une monarchie constitutionnelle se mettait en place et l'on put croire la Révolution terminée.

Mais le Roi, sincèrement catholique, fut heurté par la Constitution civile du Clergé que condamnait le Pape et que Louis XVI finit par ratifier. Puis le 18 avril 1791, alors qu'il voulait aller entendre la messe au château de Saint-Cloud, il fut empêché par des manifestants de quitter les Tuileries.

Dès lors, il prit la décision de s'enfuir de Paris. La Reine l'y poussait et nouait des contacts avec son frère Léopold II. Le plan était de sortir de Paris et d'y revenir à la tête d'une force armée pour y rétablir l'ordre. C'est Axel de Fersen qui organisa, avec la complicité du marquis de Bouillé, la fuite de la famille royale dans la nuit du 20 au 21 juin 1791.

**Ci-contre :**
**Honoré-Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau** par le peintre Joseph Boze en 1789. Actif aux débuts de la Révolution en tant que député du tiers état, apprécié du peuple, il devient un appui solide auprès du roi et de la reine, rencontrant régulièrement Marie-Antoinette en secret.

*© Bridgeman Images*

Si l'expédition réussissait, le Roi pouvait espérer, avec l'appui des monarques étrangers, rétablir son pouvoir absolu ; si elle échouait, la monarchie était condamnée en France à court terme.

# LE MAKING OF

## I/ LES SOURCES

Les sources concernant Marie-Antoinette sont abondantes à toutes les étapes de sa vie.

Les mémoires :

Sur Versailles, les mémorialistes les plus sûrs sont Besenval (1726-1791) qui passe pour avoir fait des avances à Marie-Antoinette, Bombelles (1744-1822), un diplomate peu favorable à l'Autriche, ce qui lui valut l'hostilité de la Reine, et Madame Campan (1752-1822), femme de chambre bien renseignée. Il faut y ajouter les *Souvenirs* de Madame Vigée-Lebrun (1755-1842) édités en 1835.

Sur la période révolutionnaire on consultera les *Mémoires* de Madame de Tourzel (1749-1832), gouvernante des enfants de France et ceux du marquis de Bouillé (1739-1800), responsable de l'échec de la fuite du roi.

Sur la captivité au Temple, essentiel est le témoignage du valet de chambre Cléry (1759-1809) : *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple* pendant la captivité de Louis XVI (Londres, 1798).

### Les correspondances

Trois recueils importants : la *Correspondance secrète entre Marie-Antoinette et le comte de Mercy-Argenteau*, ambassadeur de Vienne à Paris, publiée en 1875, la correspondance entre Marie-Antoinette et sa mère, éditée en 1866 dans *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette* et *Marie-Antoinette et le comte de Fersen. La correspondance secrète* recueillie par Evelyne Farr en 2016.

### Les expositions

D'innombrables documents parfois inédits ont figuré dans les nombreuses expositions consacrées à Marie-Antoinette. On pourra consulter les catalogues de :

- l'exposition au château de Versailles en 1955, préface du duc de la Force ;

- l'exposition *La famille royale à Paris, de l'histoire à la légende*, au musée Carnavalet en 1993, préface de Jean-Marc Léri ;

- l'exposition *Marie-Antoinette* au Grand Palais en 2002, préface de Jean Tulard ;

- l'exposition *Marie-Antoinette, métamorphoses d'une image*, à la Conciergerie en 2019, préface d'Antoine de Baecque.

## II/ LES PORTRAITS

Le premier portrait de la future reine connu en France a été peint par Ducreux qui fut envoyé à Vienne pour l'exécuter. C'est le 16 mai 1769 que Louis XV put ainsi révéler au Dauphin les traits de celle qu'il allait épouser. Le portrait sera ensuite gravé et largement diffusé.

Madame Vigée-Lebrun immortalise Marie-Antoinette dans un portrait célèbre où elle est en blanc et tient une rose à la main. Elle paraît jeune et charmante.

Miniatures et estampes se multiplient.

En 1787, Madame Vigée-Lebrun conçoit un portrait de Marie-Antoinette entourée de ses enfants : le premier Dauphin, son frère et Madame Royale. À côté, un berceau vide : la petite Sophie vient de mourir. Les traits sont plus graves. La reine a veilli.

Un an plus tard, c'est à nouveau Madame Vigée-Lebrun qui la montre en robe de cour avec un corsage drapé de mousseline blanche formant un fichu, le fichu « Marie-Antoinette », et une aigrette à plume blanche au-dessus de la tête. C'est l'un des derniers portraits de la reine à Versailles où il est conservé.

Sont souvent reproduits le buste en marbre par Lecomte et un médaillon de Pajou.

Reine déchue, elle inspire deux œuvres. Attribué à Prieur, son portrait à la Conciergerie la montre avec un bonnet blanc et un voile de deuil, visage exsangue, physionomie grave et fermée. Le tableau est conservé au musée Carnavalet.

David, de son côté, l'a dessinée sur la charrette la conduisant à l'échafaud, un bonnet sur la tête d'où s'échappent quelques cheveux non peignés. La comparaison avec les portraits de Madame Vigée-Lebrun nous donne la parfaite illustration d'une descente aux enfers.

## III/ LE TESTAMENT

On donne ce nom à la dernière lettre écrite à la Conciergerie par Marie-Antoinette à sa belle-sœur Élisabeth. Saisie avec les effets de la veuve Capet après son exécution, elle fut remise à Louis XVIII par le conventionnel Courtois. C'est une mère qui écrit, se souciant de l'avenir de ses enfants, et une chrétienne qui pardonne à ses ennemis. Le texte connut une grande diffusion sous la Restauration. ■

**Fête de la Fédération**, le 14 juillet 1789.

*© Bridgeman Imagesw*

## Chronologie de Marie-Antoinette (première partie)

**2 novembre 1755 :** Naissance à Vienne de Maria-Antonia-Josepha-Johanna, archiduchesse d'Autriche, fille de François Ier et de Marie-Thérèse de Lorraine-Habsbourg.

**Juin 1769 :** Louis XV demande la main de l'archiduchesse Maria-Antonia pour le Dauphin.

**16 mai 1770 :** Mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette.

**10 mai 1774 :** Mort de Louis XV. Le Dauphin devient roi sous le nom de Louis XVI et Marie-Antoinette reine de France.

**10 Juin 1774 :** Rencontre de Marie-Antoinette et de Fersen.

**1er février 1785 :** L'affaire du collier discrédite Marie-Antoinette.

**5 mai 1789 :** Ouverture des États généraux. La reine est mal accueillie.

**4 juin 1789 :** Mort du Dauphin. C'est son frère Louis-Joseph, futur Louis XVII, qui le remplace.

**16 Juillet 1789 :** Après la prise de la Bastille, Madame de Polignac, favorite de la reine, émigre.

**6 octobre 1789 :** Sous la pression des femmes du peuple qui ont envahi le château, la famille royale quitte Versailles pour les Tuileries.

**20 juin 1791 :** Fuite de la famille royale, avec la complicité de Fersen.

## Principales biographies


- **MARIE-ANTOINETTE**, Zweig (Stefan). Grasset, 1933.
- **MARIE-ANTOINETTE L'INSOUMISE**, Bertière (Simone). E. de Fallois, 2002.
- **MARIE-ANTOINETTE. ANTHOLOGIE ET DICTIONNAIRE**, Seth (Catriona). Bouquins, 2006.
- **MARIE-ANTOINETTE, TELLE QU'ILS L'ONT VUE**, Lever (Evelyne). Omnibus, 2014.
- **JUGER LA REINE**, Waresquiel (Emmanuel de). Tallandier,2016.
- **MARIE-ANTOINETTE L'AFFRANCHIE**, Le Bras-Chauvot (Sylvie). *Portrait inédit d'une icône de la mode*. Armand Colin, 2020.
- **MARIE-ANTOINETTE L'INDOMPTÉE**, Reynaud (Elisabeth). Archipel, 2020.

# LA COLLECTION

Les éditions Glénat et Fayard sont fiers d'associer leurs talents pour lancer en collaboration avec le journal *Le Monde* cette grande collection de bandes dessinées historiques intitulée « Les Grands personnages de l'histoire en bandes dessinées ».

Les meilleurs historiens universitaires, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées ont uni leurs talents pour raconter dans ces albums la vie passionnante de figures historiques majeures, de tous pays, et de toutes époques.

Ainsi le lecteur découvrira au fil de ces publications les portraits biographiques de personnages aussi influents que Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon, Charlemagne, Gengis Khan, Louis XIV, Jules César, Catherine de Médicis, Soliman le magnifique, Churchill, entre autres. Autant de destins flamboyants ayant marqué l'histoire du monde en façonnant notre époque contemporaine.
Tout au long de la collection, l'accent est mis sur un angle ou un aspect particulier du personnage historique concerné pour faire ressortir ses caractéristiques, ses qualités ou ses principaux faits d'armes.

Le récit en bandes dessinées est accompagné à la fin de chaque album par un dossier documentaire complet rédigé par l'auteur historien, lequel met en avant non seulement la méthode de travail, les sources fondant le récit qui précède, mais aussi le contexte de l'époque du personnage, en apportant son regard d'expert.

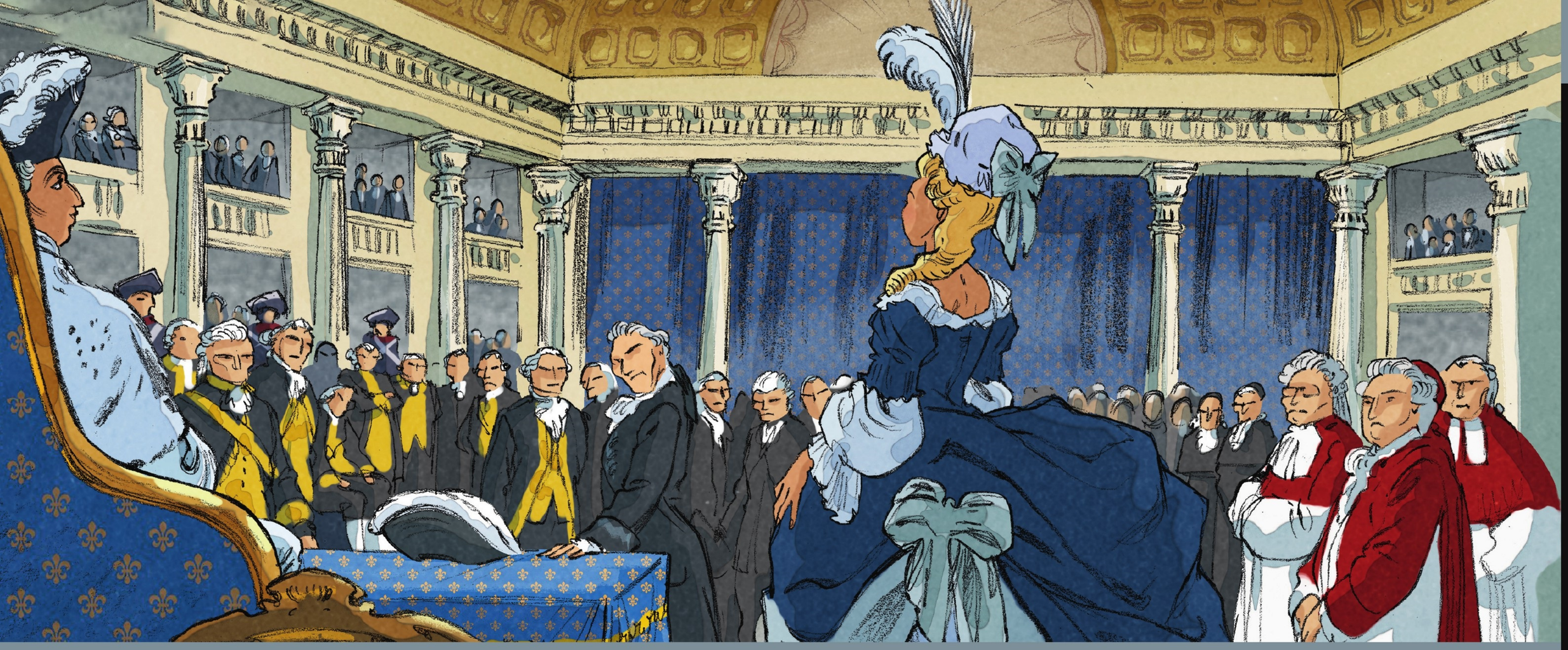

# MARIE-ANTOINETTE

TOME 1

(1755 - 1793)

Reine populaire dans sa jeunesse, Marie-Antoinette voit l'affaire du collier et ses liens avec son Autriche natale enclencher un esprit de défiance, et elle est surnommée « Madame déficit » ou « l'Autrichienne », alors que pointe la Révolution. Sa modernité frivole des premiers temps se heurte alors aux changements politiques violents de l'Ancien Régime. Le départ forcé de Versailles, l'installation au Temple, la fuite de Varennes, l'exécution de Louis XVI sont autant d'épisodes d'une longue marche vers la guillotine.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vercingétorix • Charlemagne • Louis XIV • Jeanne d'Arc • Lénine • Catherine de Médicis • Napoléon Bonaparte • Jules César
Gengis Khan • Winston Churchill • Saint Louis • Robespierre • Alexandre le Grand • Georges Clemenceau • Mao Zedong
François Ier • Marco Polo • Jean Jaurès • Le Grand Saladin • Philippe le Bel • John Fitzgerald Kennedy...

ISBN 978-2-35710-716-8
M 04343 - 45 - F: 8,99 € - EY

*Prix :*
*France : 8,99 €*
*Belgique : 9,99 €*
*Luxembourg : 9,99 €*
*Québec : 13,50 CND*
*Suisse : 15 CHF*

45
S
MARIE-ANTOINETTE - TOME 1
Glénat | fayard